

Image not found or type unknown



Versement pension alimentaire

Par **alain**, le **26/11/2009** à **11:11**

Bonjour,

Mon fils a 18 ans perçoit 600 € d'un contrat d'apprentissage et 250 € de la caf pour un meublé de 450 €.

Est-ce que je dois lui verser une pension alimentaire et étant divorcé est-ce que ma femme doit régler aussi une pension?

Merci